



Information Presse

Paris, le 26 février 2010

« L'évaluation du Mécénat & des Partenariats Entreprises-Associations »

Le nouveau guide pratique publié par IMS-Entreprendre pour la Cité

« On ne gère bien que ce que l'on peut évaluer », tel est le point de départ de ce guide pratique « L'évaluation du Mécénat & des Partenariats Entreprises-Associations », publié par IMS-Entreprendre pour la Cité.

Ce guide propose, à l'ensemble des acteurs, une méthode d'évaluation du mécénat et des partenariats solidaires **fondée sur le principe de la concertation entre entreprises et associations.**

« Depuis dix ans, on assiste à un développement du nombre de partenariats solidaires entre entreprises et associations. Cette évolution a conduit à s'interroger sur la réelle efficacité de ces démarches. D'où la nécessité de développer la pratique de l'évaluation », explique Gabrielle Guèye-Cannarella, auteur de ce guide et responsable du projet « Evaluation du mécénat » au sein de l'IMS.

L'objet de cet ouvrage est de donner des points de repère méthodologiques, des outils et des bonnes pratiques en matière d'évaluation du mécénat et des partenariats entreprises – associations. Pourquoi évaluer ? Que faut-il évaluer ? Comment évaluer ? Et que faire des résultats de l'évaluation ? En quatre parties, l'IMS propose des éléments de réponse opérationnels, mais également de principe, à travers une méthode d'évaluation favorisant la concertation entre les entreprises et les associations.

Découpée en sept étapes clés, cette méthode permet d'identifier des critères et des indicateurs adaptés à la mesure des actions de mécénat et de partenariats solidaires.

L'ouvrage est le fruit d'un groupe de travail d'entreprises du réseau IMS et de leurs partenaires associatifs, mais aussi d'une expérimentation inter-entreprises menée avec un chercheur du CNRS et de l'Université Paris-Dauphine.

« A travers cet ouvrage, nous défendons une culture de l'évaluation qui contribuerait à améliorer constamment l'impact positif des politiques de mécénat, à la fois pour les entreprises et pour la société », précise Estelle Lauvergne, responsable du pôle Mécénat et Partenariats solidaires au sein de l'IMS.

Enrichi d'exemples et de témoignages d'entreprises et d'associations, ce guide s'adresse à l'ensemble des acteurs du mécénat et des partenariats solidaires, aux responsables RSE, aux Fondations, aux responsables des partenariats au sein des associations,...

Prix public : 35 euros

Ouvrage disponible sur demande à l'IMS, en contactant le pôle Mécénat et Partenariats solidaires, par mail, mecenat-partenariats@imsentreprendre.com.

Contact presse :

IMS-Entreprendre pour la Cité

Caroline Bertez

☎ 01 70 64 46 80 - 06 66 37 51 52

✉ bertez@imsentreprendre.com

A propos d'IMS-Entreprendre pour la Cité

Créé en 1986, IMS-Entreprendre pour la Cité fédère un réseau de 220 entreprises en les accompagnant dans leurs démarches d'Engagement Sociétal. L'association aide les entreprises à développer des initiatives créatrices de valeur pour les territoires où elles sont implantées et génératrices d'une plus grande équité sociale : promotion de la diversité et accès à l'emploi, soutien à l'égalité des chances dans l'éducation, mécénat et partenariats solidaires, accès des produits et services aux populations en difficulté, soutien au développement socio-économique local...www.imsentreprendre.com

L'ÉVALUATION CONCRÈTE : ILS L'ONT FAIT...

Microsoft, a mis en place avec Emmaüs 22 cyberespaces accueillant des personnes en situation de grande exclusion. Pour Isabelle Leung-Tack, responsable Développement durable chez Microsoft, *en matière d'évaluation, nous sommes passés avec Emmaüs d'une approche quantitative à une approche qualitative. L'évaluation conduite en concertation avec l'association a permis, par exemple, d'identifier de manière encore plus fine les besoins des bénéficiaires, le rôle des bénévoles et des salariés d'Emmaüs, de partager dans les cyberespaces les bonnes pratiques (horaires d'ouverture, approche pédagogique,...) et de proposer des programmes de formation encore plus adaptés.*

La Fondation RATP a mené un travail associant représentants de l'entreprise et partenaires associatifs, avec la participation de l'IMS et de Stéphane André, chercheur au CNRS/Laboratoire LAMSADE, pour valider une méthode d'évaluation des projets qu'elle soutient. Pour Florence Rodet, Secrétaire Générale de la Fondation RATP, *c'est un outil d'aide à la décision et non d'injonction. Les relations avec les associations partenaires s'en trouvent davantage professionnalisées. Plus globalement, cette démarche s'inscrit dans une recherche permanente du point de rencontre entre l'intérêt général et ceux de l'entreprise qui installe le mécénat « aux côtés » et non pas « à côté » de l'entreprise.*

Depuis plus de 15 ans, **Sanofi-Aventis** est engagé dans des partenariats de long terme auprès d'une cinquantaine d'ONG intervenant notamment dans les pays du Sud. Pour Caty Forget, Directrice de la Solidarité internationale chez Sanofi-Aventis, *définir une base commune d'indicateurs d'évaluation des programmes avec l'ensemble de nos partenaires ONG permet de concentrer nos efforts sur les actions dont l'impact est le plus important pour les populations bénéficiaires et les acteurs de santé de ces pays. Sans pour autant restreindre la créativité et l'expérimentation nécessaire dans toute action pilote, cet échange renforce la qualité du partenariat et nous guide pour mieux piloter ensemble le développement des programmes.*